

APPENDICE «B»

BELL CANADA

14 11 1977

Colonel D. C. Currie, C.V.

Sergent d'armes

Chambre des communes

Ottawa (Ontario)

Mon Colonel,

Sur instructions de votre bureau, j'ai pris possession de l'appareil téléphonique désigné poste K, doté du numéro téléphonique 996-5084, vers le milieu de l'après-midi du mardi 8 novembre 1977.

On nous a informés:

Que cet appareil avait été installé avant le 7 novembre 1977 dans la salle de conférence du bureau du Chef de l'Opposition.

Que Uniserv Sound and Signal Incorporated avait affirmé à 20 h 10 le 31 octobre que cet appareil pouvait être utilisé comme dispositif d'espionnage.

Que le dispositif à l'origine de l'état de choses incriminé avait été retiré du téléphone, avec ses fils de connexion, par Uniserv le 31 octobre 1977, sans l'autorisation ni la présence de Bell Canada.

Le 8 novembre 1977, M. W. Sandiford de Uniserv Sound a essayé en ma présence de remettre l'appareil téléphonique dans l'état où il l'avait trouvé à 20 h 10 le 31 octobre, au moyen des composants qu'il a dit en avoir retirés. Ceci fait, M. Sandiford a affirmé avoir remis l'appareil dans l'état où il se trouvait sauf:

- a) qu'il n'avait pu faire une des connexions, un fil de contact de la diode étant cassé;
- b) qu'il ne pouvait remettre les contacts faussés du commutateur comme il les avait trouvés, de crainte d'aggraver les choses.

Comme vous nous l'avez demandé, nous avons examiné l'appareil, dans l'état où il nous a été remis, pour déterminer: a) s'il pouvait servir à l'espionnage; b) si la diode de forme «top hat» montée dans l'appareil téléphonique avec ses fils de connexion constituait pour des installations de ce genre des

éléments étrangers au réseau. A la demande de notre Société, les laboratoires de recherche Bell-Northern d'Ottawa ont analysé et soumis l'appareil téléphonique à de longs essais; ils en concluent ce qui suit:

1. «A la suite des essais effectués, nous estimons que n'importe quel poste téléphonique ayant accès à ce téléphone par l'intermédiaire du réseau ne pouvait pas se servir de ce téléphone comme moyen d'espionnage. Cependant, le téléphone en question était dans un état permettant de s'en servir comme dispositif d'espionnage à celui qui, grâce à des moyens perfectionnés, aurait pu y obtenir un accès direct à partir des câbles qui y conduisaient.»

2. «Tous les matériaux découverts à l'intérieur du poste appartenaient à des types d'un emploi courant chez Bell Canada.»

Lorsque nous avons reçu l'appareil téléphonique, les contacts de son commutateur étaient en bon état de marche. On nous a affirmé que lorsque Uniserv a examiné l'appareil pour la première fois, un de ces contacts était faussé. Nous ne pouvons plus savoir quelle déformation lui avait été imprimée.

Cependant, nous ferons observer que si ce contact avait été faussé de la façon prétendue, l'utilisateur aurait trouvé l'appareil téléphonique défectueux. Un de nos ouvriers qui a travaillé sur cet appareil le 27 octobre 1977 n'y a constaté aucune anomalie de fonctionnement.

Outre l'examen de l'appareil, nous avons effectué une inspection visuelle complète de tous les câbles et fils arrivant au poste sans découvrir aucune irrégularité.

Les constatations que nous signalons ici s'entendent uniquement des aptitudes de l'appareil tel qu'il nous a été remis. Nous aurions pu nous prononcer de façon plus définitive si son état n'avait pas été modifié au préalable.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires que vous voudrez bien me demander.

J. P. Grenier
Chef de la sécurité